

FORMATION POUR LE SUIVI EN SERVICE DES EQUIPEMENTS SOUS PRESSION

Ref. **ESP SES EX-GR-2**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures

Les industries, les établissements de santé, la grande distribution, l'immobilier d'entreprise, commercial, sanitaire et social possèdent de nombreuses installations dans les domaines du froid, de la climatisation, de l'air comprimé de la vapeur et/ou de l'eau surchauffée. Ces installations techniques comportent des équipements sous pression (ESP). Ces ESP, une fois en service, doivent faire l'objet d'une surveillance particulière et de vérifications périodiques en fonction de leur volume, de leur pression et de la nature du fluide contenu

Avertissement : Cette formation est préconisée avant de suivre toute formation visant à la reconnaissance d'aptitude, de qualification ou d'habilitation du personnel chargé de la conduite, de la surveillance ou de l'exploitation d'ESP.

Pré-requis :

Pas de pré-requis particulier
Maîtrise orale et écrite de la langue française

Personnes concernées :

Personnel d'exploitation d'ESP

Objectifs :

Identifier les obligations et responsabilités de l'exploitant,
Décrire les opérations réglementaires à réaliser sur les ESP en service en application de l'arrêté du 20 novembre 2017,
Examiner les relations avec l'autorité administrative
Interpréter la réglementation pour acquérir les bons réflexes

Programme :

Risque pression et mesures de prévention,
Exigences du code de l'environnement,
Définitions / Seuils de soumission,
Documentation exigible,
Achat d'un équipement sous pression,
Conditions d'installation et Opérations de suivi en service,
Relations avec l'autorité administrative.

Démarche pédagogique :

Exposés avec illustrations
Etudes de cas
Tables rondes et échanges

Evaluation et validation :

A l'issue de cette formation, le formateur évaluera les acquis de chaque stagiaire au travers d'un QCM.



Le + :

Nos formateurs sont des experts qualifiés et ont une connaissance pratique du suivi en service des ESP.